

PIERRE MOSCOVICI Ministre de l'Economie et des Finances

NICOLE BRICQ MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 7 mars 2013 N° 456/ 201

La France est restée attractive pour les investisseurs étrangers en 2012

Dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale et de rééquilibrage budgétaire, la France a maintenu son attractivité en 2012. Selon le recensement réalisé par l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) avec les Agences régionales de développement économique, le nombre de nouvelles décisions d'investissements créateurs d'emplois en France enregistré en 2012 (693) est en effet comparable au résultat de 2011 (698). C'est l'un des trois meilleurs résultats enregistrés depuis 15 ans.

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, et Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, saluent ce résultat positif. L'année 2012 aura ainsi été la meilleure depuis cinq ans pour le nombre de décisions d'investissement en provenance de plusieurs pays, tels que les Etats-Unis (156 projets d'investissements, + 5% par rapport à 2011 et 12% par rapport à 2010), l'Italie (63), les Pays Bas (24) ou encore la Russie (10). Les investissements provenant des pays émergents progressent également : les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) sont à l'origine de 8% de l'ensemble des investissements contre 6% en 2011. Les Etats-Unis se maintiennent au premier rang des investisseurs étrangers avec 22% des investissements créateurs d'emploi en France, devant l'Allemagne (16%).

Au-delà de ces chiffres, Pierre MOSCOVICI et Nicole BRICQ soulignent que ces investissements sont créateurs d'emplois et de richesse sur le territoire national. Les entreprises étrangères en France emploient en effet le quart de l'effectif salarié du secteur industriel et assurent près d'un tiers des exportations françaises. Le contenu en emploi des nouvelles décisions d'investissements continue toutefois de baisser de façon tendancielle (26 000 emplois associés en 2012 contre 28 000 en 2011), ce qui s'explique par le ralentissement de l'activité économique et une plus forte intensité technologique des projets.

En 2012, plus du quart des investissements concernent des activités de production, et les projets dans des activités à forte valeur ajoutée tiennent une place importante. Les décisions d'investissement étranger en recherche, développement et ingénierie représentent ainsi 8% de l'ensemble des décisions d'investissement. Cela confirme la pertinence du dispositif en faveur de l'innovation voulu par le Gouvernement, à travers notamment le Crédit d'impôt recherche et le soutien aux pôles de compétitivité.

Les nouvelles implantations restent nombreuses, témoignant de la confiance accordée à l'économie française. L'année 2012 s'est ainsi conclue par une augmentation de 8% du nombre



de créations (344). Les entreprises étrangères inscrivent par ailleurs leur présence dans la durée avec 303 extensions recensées en 2012.

La diversité des territoires est, selon Pierre MOSCOVICI et Nicole BRICQ, un puissant facteur d'attractivité du site France. L'Ile-de-France accueille aujourd'hui 29% des nouvelles décisions d'investissement, Rhône-Alpes (17%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %), Midi-Pyrénées (7 %), Alsace (5%), et Nord-Pas de Calais (5%).

Pour Pierre MOSCOVICI et Nicole BRICQ « La destination France continue d'attirer les investisseurs étrangers et nous voulons aller encore plus loin. Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre, chaque année, 1000 décisions d'investissements d'ici 2017, et l'accueil de 300 entreprises non encore implantées sur le territoire. La France doit rester une destination de premier ordre pour les investissements directs étrangers »

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01.53.18.40.82 Cabinet de Nicole BRICQ : 01.53.18.46.89